

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL. 325-36-74
C. C. P. 1248-74 PARIS

D 360 PEROU: DECLARATION DU MOUVEMENT "O.N.I.S."
SUR LA SITUATION

En fin janvier 1977, le gouvernement péruvien prolongeait pour trente jours la suspension des garanties constitutionnelles décrétée en juillet 1976. Le virage à droite du régime militaire se confirme avec la remise en cause de la législation sur la "communauté industrielle", formule tendant à l'autogestion des entreprises (cf. DIAL D 121). La répression continue d'affecter les milieux syndicaux et étudiants (cf. DIAL D 353).

Pour sa part, le mouvement de prêtres ONIS vient d'exprimer ses préoccupations devant la détérioration des conditions de vie en milieu populaire. Ce mouvement, qui est né au Pérou en 1968 et qui a joué un rôle décisif dans la formation de chrétiens engagés dans la problématique sociale et politique, est aujourd'hui l'un des rares mouvements latino-américains de ce type à continuer d'exister.

Sa déclaration du 17 janvier 1977, dont nous donnons ci-dessous le texte, a été interdite à la publication dans la presse nationale du Pérou.

(Note DIAL)

SITUATION DU PEUPLE ET RESPONSABILITE CHRETIENNE

Le nouvel an est l'occasion de porter un jugement sur l'année écoulée et de rappeler les raisons d'espérer et les préoccupations de l'année qui commence, définie par Paul VI comme celle de la paix par la défense de la vie. Le mouvement sacerdotal ONIS estime nécessaire, dans les circonstances présentes, de prendre publiquement la parole en tant que mouvement sacerdotal proprement dit; il est conscient que la mission d'annoncer l'évangile implique la responsabilité d'assumer les conséquences concrètes du témoignage d'amour du Père et de libération en Jésus-Christ: "Tout ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous l'aurez fait".

1- Foi et fraternité

Comme prêtres travaillant dans les secteurs sociaux les plus pauvres du pays, nous avons été, l'an passé, témoins d'une aggravation sérieuse de leurs conditions d'existence et de la souffrance quotidienne de ceux qui manquent du nécessaire pour se nourrir et s'habiller, pour se soigner en cas de maladie, pour trouver du travail ou jouir des garanties minimales dans la défense de leurs droits menacés. Nous sommes préoccupés par la situation dans laquelle se trouve le peuple péruvien. Ainsi que

l'ont déclaré les évêques du Pérou dans un document récent (1), la crise économique est aussi morale. Par suite de cette situation des masses pauvres du pays et en raison de ce que cela implique pour nous, nous voulons apporter notre contribution en rappelant à tous l'invitation à la solidarité concrète et à la fraternité que le Christ nous adresse si nous cherchons vraiment à mettre l'évangile en pratique.

Le message du Christ comporte, pour celui qui le reçoit, l'exigence d'une conversion profonde en réponse au don gratuit de l'amour du Père dans notre vie. C'est pourquoi la pratique de l'évangile est incompatible avec l'indifférence envers le sort des autres, avec l'égoïsme, avec le recours constant à la loi du plus fort comme norme du comportement social. Prétendre vivre l'expérience de l'amour gratuit de Dieu et accepter l'exploitation des autres est contradictoire. La pratique de la foi ne se réduit donc pas à une affaire de croyances et de rites dans le cadre d'une morale individuelle restreinte. La foi et l'espérance doivent être présentes dans toutes les dimensions de nos rapports avec les autres; elles se traduisent aussi et nécessairement en lutte contre l'injustice et en recherche de fraternité. C'est dans l'exercice même de notre vocation sacerdotale et c'est pour annoncer le Christ et témoigner de lui que nous parlons des conditions actuelles de la vie du peuple, que nous réaffirmons notre solidarité dans la lutte qu'il mène pour transformer une société dont la pratique dominante est à l'opposé de celle que nous essayons de vivre comme chrétiens.

2- Evangile et ordre économique

L'incompatibilité entre l'organisation capitaliste de la société et la volonté d'être logiques dans le témoignage chrétien est, selon nous, devenue récemment une évidence. Les propriétaires du capital industriel et financier ne se contentent pas d'imposer de plus en plus fortement leurs conditions pour investir et prêter; ils reprennent aussi confiance au point d'exprimer très clairement ce qu'ils pensent et ce qu'ils font (par exemple dans CADE 76): le profit individuel comme moteur essentiel de l'économie, la propriété privée sans restriction, le contrôle absolu des travailleurs par les entreprises, l'opposition à toute mesure significative de réforme sociale, le refus d'admettre les exigences les plus élémentaires des organisations de travailleurs, l'attitude d'omnipotence face aux travailleurs et au pays, l'exigence d'une répression de tous ceux qui luttent en faveur du Pérou, d'un pays en chair et en os, vrai et souffrant. Les justifications techniques d'un système de ce type ne parviennent pas à cacher son orientation manifestement anti-populaire et sa moralité problématique.

Le contexte social et économique dans lequel cela se passe est un contexte de crise. Celle-ci est un atout supplémentaire entre les mains des grands propriétaires de l'argent. Elle est en réalité le moyen dont ils se servent pour affermir leur représentation et leur position dans le gouvernement en obtenant la suppression des restrictions légales apportées aux formes les plus désinvoltes d'exploitation. Contrairement à ce qu'ils cherchent à démontrer, ils ont une responsabilité directe dans la crise.

(1) Texte dans DIAL D 336 (N.d.T.).

Le non versement aux travailleurs des parts de revenu prévues par la loi (2), ainsi que la soustraction à l'Etat et au pays des excédents que les milieux patronaux se refusent à investir sont devenus des pratiques courantes dans les dernières années et des moyens puissants d'affaiblir financièrement le pays et de provoquer la crise.

Les chiffres disent de façon impersonnelle ce que nous constatons chaque jour directement dans nos communautés: le salaire minimum légal, déjà insuffisant pour l'alimentation, doit servir aussi aux frais de logement, transport, habillement, santé, dépenses scolaires, etc. Dans ces conditions la baisse du pouvoir d'achat est un tourment effroyable se traduisant par la famine et la désintégration familiale. Par ailleurs, la situation du chômeur, du vendeur ambulant, du travailleur occasionnel et, tout particulièrement, du paysan indépendant est encore pire, ainsi qu'en fait foi la baisse continue de leur part du revenu national au cours des dernières années. Si cette tendance venait à se confirmer, la mendicité, la prostitution des adolescentes et le vol deviendraient des réalités inévitables.

Tous ces aspects forment un ensemble cohérent. Les mesures et les comportements réformistes disparaissent et l'effort de l'Etat en vient à porter sur la création des conditions les meilleures pour l'investissement des capitaux étrangers et nationaux. Ce qui s'est passé dans les autres pays latino-américains qui ont suivi la même politique économique, avec ses conséquences sous forme d'appauvrissement du peuple et de sa répression, est instructif et motive notre intervention.

3- Amour chrétien et défense de la vie

La cause objective des antagonismes sociaux apparaît ainsi clairement. Dans une telle situation, le minimum exigible est le respect de l'expression du peuple, de son organisation et des droits de l'homme. Nous refusons le recours aux institutions qu'utilisent les autorités politiques pour décider elles-mêmes de la légitimité et de l'objectif d'une déclaration syndicale qui leur est opposée. Et cela d'autant plus que cette manière de faire transforme l'organisation en question en groupe subversif, donc illégal et criminel. Ce procédé inhabituel, utilisé plusieurs fois en moins de vingt-quatre heures, a abouti à l'arrestation de dirigeants qui ont eu le courage de laisser de côté leurs intérêts individuels pour prendre la défense des aspirations collectives de leurs camarades. La gravité de la crise économique et les nécessités de la production ne peuvent justifier des procédés de cette nature. Elles ne peuvent non plus légitimer la suspension de la stabilité de l'emploi et les licenciements massifs. Ce qui se passe, c'est que, dans notre société, le droit au travail est dépendant de la bonne marche des affaires des propriétaires.

Aussi demandons-nous, comme l'ont fait de nombreux et importants secteurs sociaux du pays, la levée de l'état d'urgence et le rétablissement des garanties individuelles; cette situation juridique a regrettamment entraîné des pertes en vies humaines. Nous demandons aussi la remise en vigueur du droit de grève, la libre circulation de l'information objective sur la situation des secteurs sociaux populaires, et l'ouverture d'un débat sur la problématique nationale.

(2) La loi de 1973 sur la "Communauté industrielle" prévoyait que 15% des bénéfices des entreprises devaient être réinvestis au nom de la communauté industrielle. Ce chiffre vient d'être réduit à 13,5%. (N.d.T.)

Nous exprimons enfin nos préoccupations et nos protestations concernant le sort des leaders expulsés (3) et tout spécialement des personnes arrêtées. On a récemment déploré la mort d'un étudiant en prison (4); les explications du ministre de l'Intérieur ont été suivies de multiples demandes d'enquête supplémentaire, dont celles émanant des plus hautes instances de l'Université catholique; aucune suite n'a encore été donnée et cela constitue en soi un fait extrêmement grave. Les protestations populaires s'étendent à tous les cas connus de menaces de mort, de tortures et de terreur sur la personne de prisonniers de droit commun ou de prisonniers politiques et de certains membres de leurs familles. La violence institutionnalisée détruit la paix, la vie et l'unité. Pour le bien du pays, nous pensons qu'il est indispensable de procéder rapidement à une enquête, d'informer l'opinion sur ces faits et de sanctionner les responsables identifiés.

4- Bonne nouvelle et libération

Le Dieu auquel nous croyons et que nous annonçons comme chrétiens est celui qui, dans son amour, préfère les petites gens, s'intéresse à la destinée des faibles et des opprimés, et nous appelle à participer à son salut dans la fraternité sans limite avec les pauvres de la terre. Nous savons que ce ne sont pas les pauvres qui exercent des fonctions dirigeantes dans notre société, laquelle les ignore et les soumet à des conditions de vie qu'ils n'ont pas choisies volontairement. Nous savons aussi par expérience que rien ni personne ne peut épuiser leur combativité et leur espoir. La solidarité humaine aux heures historiques les plus dures devient le signe révélateur d'un amour qui ne meurt pas, puisqu'il est la vie même demeurant pour toujours; qui fortifie celui qui est sans forces; et qui guide celui qui a confiance au Dieu de la promesse de libération. Aujourd'hui, notre peuple nous annonce la mystérieuse obstination de ceux qui espèrent contre toute espérance, qui demeurent fermes dans la justice de leur cause et dans le pouvoir de la vérité pour transformer l'histoire. Parce qu'ils luttent, cet espoir ne meurt pas; ils le transmettent aux autres pour que, tous, nous nous mettions en route pour la défense de la vie, condition nécessaire de la paix. Car la paix promise par le Seigneur à tous les hommes de bonne volonté est le fruit de la justice; elle exclut un système social fondé sur l'exploitation; elle ne permet pas que les uns se tuent à semer pour que d'autres récoltent; elle ne tolère pas que les personnes soient traitées comme des choses. Ce n'est que dans l'effort de construction d'une telle paix que nous pourrions vraiment nous appeler frères et fils d'un même Père.

Les communautés chrétiennes, l'Eglise tout entière, sont aujourd'hui interpellées par la situation concrète du peuple qui en fait partie; elles sont invitées à s'engager dans la défense des droits des secteurs sociaux les plus pauvres. Il faut pour cela suivre de près la situation, être présent à la base, parler à partir de ceux qui sont sans voix. Telle est la façon, dans les conditions actuelles, d'exprimer notre espérance dans le Royaume en oeuvrant activement à la réalisation de la promesse de libération et en ouvrant la route vers une société solidaire authentique.

(3) Une douzaine d'opposants ont été expulsés du Pérou depuis décembre 1976 (N.d.T.). (4) Cf. DIAL D 353 (N.d.T.).

(Traduction DIAL)

Abonnement: France 150F - Etranger 175F (avion: tarif spécial)
Directeur de la publication: Charles ANTOINE
Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris
Commission paritaire de presse: n° 56249